

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Grosart reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales autorisé à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen du rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, sur la structure, la politique et le fonctionnement de la Société pour l'expansion des exportations,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente visite d'un groupe d'hommes d'affaires canadiens en Tanzanie, au Kenya et en Afrique du Sud,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du Sénat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,